



## CONSEIL MUNICIPAL DU

10 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire**.

Date de la convocation : 03/10/2022

Membres en exercice : 11

Membres présents : 11

Membres votants : 11

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, GARREAU Yves, OLLIVIER Philippe, ROUZEAU Sylvain, BERARD Francis, BRILLET Claude, NEAU Aldo, PETIT Sébastien, DERACHE Emmanuel, PHELIPEAU Yveline.

Le Conseil Municipal a choisi pour Secrétaire de séance BÉRARD Francis .

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

### ORDRE DES DELIBERATIONS

2022 10 01 – COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS

2022 10 02 – CRÉATION DE POSTE

2022 10 03 – TABLEAU DES EFFECTIFS

2022 10 04 – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL 2021

2022 10 05 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

2022 10 06 – INSTITUTION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT, FIXATION DU TAUX ET INSTITUTION D'EXONÉRATION

2022 10 07 – CORRESPONDANT INCENDIE ET SÉCURITÉ

2022 10 08 – ATTRIBUTION LOTS 2 ET 4 PROJET CANTINE GARDERIE

2022 10 09 – PHOTOCOPIEUR ÉCOLE

